

# La Vallée : un espace à partager, des échanges à organiser

Qu'il s'agisse de répondre à la nécessité de disposer d'un atelier accessible financièrement ou de faire connaître leur travail à l'étranger, les artistes, comme les créateurs en général, ont tout intérêt à s'investir dans des espaces de coworking. Illustration par l'exemple de La Vallée.

Le développement des lieux de coworking va de pair avec la multiplication des travailleurs qui exercent en freelances. Mais sous une même appellation peuvent se cacher des réalités et des intentions bien différentes. Certains de ces espaces ne sont que des « business centers », « lieux fermés purement utilitaristes, constituant simplement une nouvelle offre immobilière de bureaux ». D'autres, à l'opposé, représentent de véritables « tiers-lieux », où les gens se rassemblent « sur une triple base : *utilitaire* (on a besoin d'un lieu de travail, d'une machine coûteuse, etc.), *affinitaire* (on est intéressé par l'économie circulaire, le do-it-yourself, etc.) et *identitaire* (on est tous des « geek », on est voisins autour de notre potager, etc.). L'équilibre ainsi trouvé, qui peut évoluer au cours du temps, est un facteur constituant du projet, et de sa dynamique. »<sup>1</sup>

Pionnier en la matière pour les métiers de la création, SMart a développé une série de projets immobiliers destinés à couvrir ses besoins propres tout en proposant à divers partenaires des espaces partagés et des services mutualisés (chauffage, téléphonie, entretien et maintenance des locaux, etc.). Chacun peut de cette manière bénéficier à moindre coût de services plus difficilement accessibles autrement.

A contre-pied de la segmentation classique du monde industriel, ces espaces misent sur la dynamique du partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets. Mais s'ils présentent des caractéristiques communes, ils ne répondent pas tous aux mêmes intentions. Certains s'inscrivent résolument dans une économie sociale et solidaire, quand pour d'autres, il ne s'agit que d'investir dans un secteur locatif en pleine expansion.

Chez SMart, le plus important des tiers-lieux est le centre La Vallée, qui compte une centaine d'occupants permanents exerçant les métiers les plus variés. On y rencontre notamment des plasticien(ne)s, des graphistes, des designers, des vidéastes, des créateurs/trices numériques, des artisans, des constructeurs, des créateurs bois et métal, des stylistes, des journalistes, des agences de booking, ainsi que des animateurs/trices de projets à caractère social.

La Vallée doit son nom à la rue de Molenbeek où sont implantés les bâtiments qui le composent, dans le quartier Ribeaucourt/Yser, à deux pas des immeubles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avant d'être laissé à l'abandon, le site était occupé par une blanchisserie industrielle. Les locaux

<sup>1</sup> Roger BURTON, *Les tiers-lieux : éléments de typologie*, SMart, 2016

ont été réaménagés peu à peu, de manière à pouvoir être utilisés comme bureaux ou comme ateliers. Des salles de dimension beaucoup plus vastes servent de lieux d'exposition et permettent d'accueillir un public nombreux pour des fêtes ou des événements divers.

Le centre a pour vocation première de proposer des services logistiques de soutien à la production artistique et aux travailleurs autonomes. Son objectif principal est de donner vie à un « tiers lieu », un espace de travail, de rencontre et de partage pour les créateurs.

L'appropriation du lieu par ses usagers s'est faite progressivement, depuis 2015, au fur et à mesure que des aménagements libéraient de nouvelles salles. Des travaux divers (nouveau système de chauffage, renforcement de la sécurité et des accès, renforcement du système internet) ont permis d'améliorer les conditions d'occupation.

L'espace a été inauguré officiellement en septembre 2015, au cours d'un mois d'événements divers qui ont drainé plusieurs milliers de visiteurs et de participants.

## UN BÂTIMENT DANS SON QUARTIER

La zone urbaine dans laquelle s'est implanté LaVallée est située dans une commune plutôt populaire qui s'est dotée d'un projet culturel fort et accueille de nombreux artistes et créatifs, attirés notamment par ses loyers abordables<sup>2</sup>. S'y installer permet à SMart de renforcer son ancrage dans cette partie de Bruxelles, en veillant à s'y intégrer, ce qui n'est pas chose aisée. Cet apport a cependant été d'emblée perçu positivement par les pouvoirs publics, qui ont décerné à LaVallée en janvier 2016, le titre de « Molenbeekois de l'année ».

Des artistes ont développé des projets ponctuels en lien avec le quartier, mais avec peu de résultats notables. Il s'avère plus efficace de collaborer avec des personnes qui ont déjà des contacts sur place, en essayant de trouver des points d'intérêt communs. LaVallée s'efforce dès lors de soutenir des structures locales en leur donnant accès à des espaces gratuitement ou à des prix modiques. Ainsi, une salle de 200 m<sup>2</sup> est mise à la disposition d'un professeur de boxe qui travaille avec 25 jeunes du quartier. Et maintenant, des résidents de LaVallée vont faire de la boxe avec ces jeunes !

Par ailleurs, le centre compte désormais parmi ses résidents l'association de femmes « Nouvelle Génération », qui organise notamment des cours d'arabe et propose aux femmes du quartier un accompagnement dans le développement économique de leurs activités, pour qu'elles puissent à terme officialiser leur travail.

En décembre 2016, LaVallée a accueilli en résidence cinq artistes réfugiés primo-arrivant, dans le cadre du projet « Refugees got talent »<sup>3</sup>. Ceux-ci ont eu trois semaines pour aboutir à un événement de quatre jours, avec plusieurs concerts, une projection de film, des ateliers de graffiti, de calligraphie et de céramique... Globalement, ce projet a pour but de permettre à des artistes qui ont dû fuir leur pays pour trouver refuge ailleurs de renouer avec le métier qu'ils exerçaient précédemment, en se revalorisant à travers lui.

Les circonstances particulières rencontrées à Molenbeek suite aux attentats terroristes de Paris en novembre 2015, puis de Bruxelles au printemps 2016, ont amené le centre LaVallée à renforcer son engagement citoyen auprès des habitants du quartier, en s'associant à des acteurs culturels privés et publics soucieux de mettre en place des actions destinées à montrer un autre visage de la commune.

<sup>2</sup> Voir Tatiana DEBROUX, *Petites histoire(s) des artistes en ville*, Bruxelles, SMart, Les Cahiers, 2015, pp. 14-15.

<sup>3</sup> <http://www.refugeesgottalent.com/>

Voir aussi : Justine ROSSIUS, « Rencontre avec les fondatrices de l'association Refugees Got Talent », *Flair*, 1er décembre 2016

## UN ESPACE DE TRAVAIL ET DE RENCONTRES

Le projet de LaVallée se concrétise selon trois pôles d'activité :

- La mise à disposition d'espaces pour les entrepreneurs créatifs.
- La location d'une grande salle multifonction à des organisateurs extérieurs pour des manifestations ponctuelles (expositions, conférences, performances, etc.).
- La production d'événements.

Une animation des lieux est assurée, via l'organisation d'événements destinés à faire se rencontrer les occupants, de manière à créer une synergie entre eux. Cette dynamique porte ses fruits : des collaborations et projets commun se sont développés au fil des mois.

L'effort de mutualisation porte aussi sur les réseaux sociaux : croiser les réseaux de chacun permet de démultiplier la visibilité de tous.

Pour la location de salles à des organisateurs extérieurs, les tarifs diffèrent selon la nature de l'événement : coût réduit pour les pratiques créatrices (expositions, performances, festivals...), barème plus élevé pour les activités orientées vers le monde de l'entreprise, qui bénéficie quant à lui de budgets suffisants pour assumer le prix plein. Cette balance est importante pour le modèle économique du centre. C'est grâce à elle qu'il est possible d'apporter un soutien à des créateurs locaux qui n'ont pas les moyens d'accéder aux espaces traditionnellement proposés à Bruxelles.

Les tarifs de LaVallée se situent entre 10 et 13€/m<sup>2</sup>. Il en coûte donc pour la location d'un bureau entre 100 et 150 € par mois. Un atelier de 20m<sup>2</sup> chauffé revient à 250€. S'il est occupé par trois graphistes, chacun d'eux ne devra déboursier que 85€, ce qui est peu. Le paradoxe est qu'un peintre a besoin d'un espace de travail plus vaste qu'un graphiste, qui a pourtant en principe des rentrées d'argent plus régulières. Cette contrainte influence sur les caractéristiques socioprofessionnelles des occupants. A LaVallée se retrouvent des plasticiens qui peuvent déjà compter sur une clientèle, sur une galerie, qui ont la possibilité de payer trois ou quatre cents euros, quasiment un second loyer. Le changement est très manifeste par comparaison avec un autre des espaces gérés par SMart, la Brussels Art Factory<sup>4</sup>, où le loyer est de 5€/m<sup>2</sup> à peine, et qui accueille des artistes émergents. A la BAF, le projet était de permettre aux artistes de séparer la vie professionnelle de la vie privée sans avoir à assumer la charge d'un second loyer alors que certains ont déjà du mal à payer le premier. LaVallée s'adresse à un public de plasticiens qui ont davantage de moyens.

Pourrait-on imaginer des prix différents selon les personnes ? Pour Pierre Pevée, le responsable du lieu, une telle solution serait quasi impossible à mettre en œuvre. Si l'on prenait comme critère le revenu, il faudrait avoir une visibilité sur ce que la personne gagne réellement, Il ne serait pas envisageable non plus d'opérer une distinction par métier, en mettant le graphiste davantage à contribution, parce que les artistes ne sont pas que plasticiens, ils exercent souvent d'autres activités à titre complémentaire, et les graphistes ont tous un petit côté artiste qu'ils sont prêts à mettre en avant s'il leur permet de payer moins cher...

« Le projet, ce n'est pas le bâtiment, affirme Pierre Pevée, ce sont les gens qui s'y rassemblent, les permanents comme les utilisateurs ponctuels. Il s'agit de créer dans ce lieu des conditions telles que les artistes puissent échanger leurs compétences, leurs valeurs, ce qui doit leur permettre d'ajouter des cordes à leur arc, en se renforçant dans le milieu du travail. Si le projet grandit, comme ils sont partie intégrante du projet, ils vont grandir avec lui. »

<sup>4</sup> Marianne RAUCHE, *La Brussels Art Factory. L'expérience d'une friche culturelle*, SMart, 2013

Grandir, pour lui, c'est « à la fois augmenter son chiffre d'affaires, augmenter sa notoriété et d'abord, pour que le projet puisse continuer, parvenir à une rentabilité qui lui permette d'être autosuffisante, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il doit arriver à se porter lui-même, que ce soit avec l'aide de subventions publiques, d'aides privées ou sans aide du tout, par la diversification des activités. »

Grandir, c'est aussi augmenter le nombre de services proposés aux usagers. Pour l'instant, l'apport de SMart se limite à la mise à disposition d'espace et à l'animation de la communauté. Mais de nouveaux besoins se manifestent. Comment les combler ?

« Il faut penser à une mutualisation de matériel, des outils. On voit se multiplier les scies sauteuses, les tables de découpe, les bacs de rinçage de sérigraphie. Pourquoi ne pas se contenter d'un ou deux appareils que les usagers se partageraient ? La question vaut aussi pour les objets de la vie quotidienne : des cafetières électriques, des fours à micro-ondes... LaVallée se place dans une perspective d'économie durable : il s'agit collectivement de consommer moins. »

## MOLENBEEK-SUR-MONDE

En même temps qu'il renforçait son implantation locale, le centre LaVallée a commencé à s'inscrire dans des réseaux internationaux.

SMart a d'abord répondu à un appel d'offre européen qui avait pour but la constitution et le développement d'un réseau de lieux de création. C'est le British Council qui a remporté cette offre. SMart est arrivé en deuxième position et LaVallée a été choisi pour accueillir en avril 2016 la rencontre inaugurale du réseau European Creative Hubs (ECH), qui réunissait les responsables d'une dizaine de lieux de création implantés en Grèce, en Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, France. Le second rendez-vous, organisé en septembre à Belgrade, en Serbie, était d'une ampleur beaucoup plus considérable, puisqu'il a touché 115 lieux répartis à travers toute l'Europe, y compris en Russie. Le cycle de rencontres doit se poursuivre pendant deux ans, avec des rendez-vous organisés tous les deux mois dans une ville différente par un des lieux partenaires. Il se clôturera là où il avait commencé : à LaVallée.<sup>5</sup>

Ces rencontres sont l'occasion d'échanger des informations, d'apprendre les uns sur les autres : sur la manière de fonctionner, sur le modèle économique, sur la sélection des résidents et l'animation des lieux, etc. Elles permettent aussi de découvrir combien l'appellation « creative hub » recouvre de réalités différentes. Certains projets sont hyper subventionnés et d'autres, pas du tout ; il y a des modèles plutôt participatifs, où tout le monde s'implique dans la gestion quotidienne, et d'autres tournés vers la coopération, dans des formes de gestion où seules les grandes orientations sont débattues. La différence concerne aussi les publics. Parmi la centaine de lieux représentés à Belgrade, très peu, comme LaVallée, ne rassemblaient que des créateurs, à qui sont proposés des ateliers de construction, des ateliers de plasticiens ou des bureaux. La plupart étaient en fait de simples espaces de coworking pour du travail de bureau.

Parallèlement à son insertion dans le réseau ECH, LaVallée a été invité par la Ville et les Ateliers créatifs de Montréal à participer, dans le cadre du Forum mondial de l'économie sociale, à une rencontre internationale avec différents organismes gérant des ateliers d'artistes et de créateurs, qui proposent également des résidences. La question à l'ordre du jour était « Le rôle de la culture dans la dynamisation des quartiers ».<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Ce réseau a donné naissance à un site internet recensant tous les lieux créatifs qui en font partie : <http://creativehubs.eu/network/>

<sup>6</sup> <http://www.gsef2016.org/programmation/session-5-1600-a-1800/le-role-de-la-culture-dans-la-dynamisation-des-quartiers/>. Les descriptions des organismes participant à cette rencontre sont issues de ce site.

Sept organismes étaient présents aux côtés du « creative spot » bruxellois :

- Bow Arts, une association caritative d'enseignement artistique de l'Est londonien, qui dispose d'ateliers d'artistes, dirige un programme d'enseignement et gère *The Nunnery*, une galerie d'art contemporain.
- Le Collectif Curry Vavar, qui mène à Paris une activité nomade : « Son projet repose sur la possibilité temporaire d'occuper des espaces désaffectés en attente de réhabilitation afin d'y développer des initiatives artistiques et associatives. »
- Chashama, qui noue des partenariats avec des propriétaires immobiliers pour offrir des lieux de travail et de diffusion à des artistes dans des espaces vacants à New York. Cet organisme sans but lucratif propose en outre « une offre de programmation artistique à un public de tous âges et horizons en présentant chaque année plus de 130 événements gratuits et publics ».
- Art Space, implanté à Los Angeles et dans de nombreuses autres villes des Etats-Unis, qui a pour mission de « créer, promouvoir et préserver des espaces abordables pour les artistes et organismes artistiques ».
- L'Association des artistes de Finlande (AAF), qui a créé à Helsinki en 1990 la Fondation des ateliers d'artistes, dans le but de « sécuriser et de louer des espaces de travail et des ateliers pour les artistes visuels à un prix abordable ».
- Artscape, qui travaille à Toronto à l'implantation d'espaces créatifs, une pratique qui « exploite le pouvoir de l'art, de la culture et de la créativité pour catalyser le changement, la croissance et la transformation au sein des communautés ».
- Et enfin, les Ateliers créatif de Montréal, promoteur immobilier à but non lucratif qui privilégie des partenariats publics/privés et une mixité des usages « afin de mettre en place des projets immobiliers structurants pour le développement local ».

En marge de ce Forum, les Ateliers créatifs de Montréal ont proposé des sessions de travail et d'échanges entre leurs invités, avec l'intention de créer un réseau mondial des lieux proposant des ateliers et des résidences d'artistes. « *La volonté est belle, explique le responsable de LaVallée, mais nous nous sommes rendu compte qu'il serait très difficile de nous entendre sur un objectif commun, tant les différences sont grandes entre les projets.* » Certains ont une expérience qui s'évalue en dizaines d'années et une très grande ampleur, touchant plusieurs milliers d'utilisateurs de leurs services. A côté d'eux, le centre molenbeekois est tout jeune encore et n'a qu'un public restreint. Mais la différence principale concerne le moteur, le but recherché : « *Les projets développés aux Etats-Unis sont soutenus par de gros promoteurs immobiliers qui veulent s'en servir dans leur intérêt économique pour changer la physionomie des quartiers, avec une volonté de gentrification. A Montréal, un intervenant du public a fait remarquer que, dans le panel des invités, ne figuraient que deux véritables projets d'économie sociale : le nôtre et celui de Paris. Le collectif Curry Vavar a pris accord avec la Ville de Paris pour occuper gratuitement des bâtiments vides, avec en contrepartie l'obligation d'accomplir un travail en lien avec le quartier : animer un atelier, réaliser une intervention. Le projet londonien, quant à lui, regroupe 2500 artistes qui logent et dorment dans les bâtiments, à charge pour eux d'en assurer la surveillance. C'est un échange de services avec les propriétaires, sans aucune garantie sur le long terme. Le projet américain est lié à de la promotion immobilière. La Finlande, enfin, était dans une logique de subvention intégrale, avec des ateliers gratuits.* »

Par ailleurs, les bonnes intentions ne suffisent pas à rendre un projet intéressant. A Montréal, la Ville a injecté plusieurs millions de dollars pour rénover un bâtiment privé, dont le propriétaire a signé des contrats de location avec des artistes. Mais les taxes immobilières ont fortement augmenté, vu la réhabilitation, et les loyers ont doublé. « *Le bâtiment est magnifique, mais les artistes qui l'occupaient*

précédemment n'ont plus les moyens d'y rester, raconte Pierre Pevée. Nous avons été reçus par les artistes avec des calicots et des flyers disant que la situation ne pouvait pas durer. Ceux qui disposaient d'un grand atelier sont maintenant obligés de le partager et ils risquent même de devoir le quitter. »

## PLACE À L'HUMAIN

Les réseaux de ce type sont, par nature, très institutionnels. Les contacts les plus intéressants se font surtout en marge des conférences officielles, comme l'ont compris les organisateurs de Belgrade, qui ont emmené les participants dans des vernissages ou des événements festifs, pour faciliter les rencontres interpersonnelles au gré des affinités.

Une autre limite à ces démarches repose sur leur caractère autocentré. Les porteurs de projets sont amenés à parler de leur propre travail, mais jamais ou presque des utilisateurs de leurs services, alors que la mise en réseau devrait également avoir pour ambition de faciliter la circulation des artistes et des créateurs, en leur donnant l'opportunité d'échanger leur espace de travail et d'aller montrer leurs créations ailleurs.

C'est pourquoi le centre LeVallée a pris l'initiative de tenter de lancer un réseau avec des projets similaires au sien en Europe, partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts : « Nous avons rencontré les animateurs d'Urban Spree, un centre de création qui niche dans un vieux bâtiment de briques et de béton à Berlin<sup>7</sup>. Nous avons reçu en résidence une dizaine d'artistes de chez eux, à l'occasion de notre premier anniversaire, que nous avons fêté en leur compagnie. Durant leur séjour, nous avons organisé une exposition, des rencontres avec des artistes de chez nous. Déjà un projet s'est développé entre un artiste de Berlin et des Bruxellois. Et Berlin va nous réinviter en retour. »

« Une telle formule d'échange ne coûte pas grand-chose, quand une structure est déjà en place, affirme Pierre Pevée. Le prix des transports est bas. Dix jours de résidence pour dix personnes, avec un barbecue offert aux invités tous les soirs, ont coûté 4000€. L'événement a drainé beaucoup de monde, de sorte que ces dépenses ont été financées par le bar. »<sup>8</sup> Il faut préciser cependant que l'événement a été rendu possible grâce à une part de travail bénévole (les artistes, en effet, n'ont pas été payés).

Il est relativement aisé d'échanger pour un temps son atelier avec un autre artiste dans un autre pays. Cela ne va pas de soi, en revanche, pour son lieu de vie : on est davantage dans l'intime, les familles ou les conjoint(e)s ne sont pas interchangeables. Il faudrait dès lors doubler le réseau d'ateliers par un réseau de logements accessibles, dont la gestion pourrait s'inscrire elle aussi dans une perspective d'économie sociale.

Si l'on veut favoriser la mobilité des artistes, il s'agit d'une question importante, qui touche autant aux politiques culturelles qu'aux plans d'aménagement du territoire.

Carmelo VIRONÉ  
Décembre 2016

<sup>7</sup> Leur site : <http://www.urbanspree.com>. A lire : Jérôme Provençal, « "Urban Spree" : l'îlot artistique berlinois débarque à Paris cette semaine », Les Inrocks, 15 septembre 2016.

<sup>8</sup> [http://www.zinax.be/agenda/autre/lavallee-fete-son-premier-anniversaire-avec-urban-spree-berlin\\_i4507](http://www.zinax.be/agenda/autre/lavallee-fete-son-premier-anniversaire-avec-urban-spree-berlin_i4507)

## SOURCES ET RESSOURCES

---

- BURTON Roger, *Les tiers-lieux : éléments de typologie*, SMart, 2016
- BURTON Roger, *Du tiers-lieu au tiers-temps et au tiers-travail*, SMart, 2016
- CHAPIGNAC Pierre, *Le tiers-lieu, moteur de la créativité !*, Zones mutantes, 8 fév 2012
- COLLECTIF, « *Les Tiers-lieux : Repenser le travail* », LE LABO DE L'ESS, JANV. 2017
- DEBROUX Tatiana, *Petites histoire(s) des artistes en ville*, Bruxelles, SMart, Les Cahiers, 2015
- RAUCHE Marianne, *La Brussels Art Factory. L'expérience d'une friche culturelle*, SMart, 2013